

# CHEZ NOS MEMBRES

ET CHEZ LES AMIS DU "TERROIR"

*"La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper des Canadiens français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres."*

*Voilà un extrait de la première constitution, la constitution fondamentale (1907), de la Société des Arts, Sciences et Lettres.*

*Fondée en octobre 1917, trois journalistes formèrent le premier noyau de cette société, qui obtint quelques mois plus tard, avec un effectif de quelque vingt-cinq membres, son existence civile.*

*En décembre 1923, S. H. le lieutenant-gouverneur, feu l'honorable Louis-Philippe Brodeur, lui accordait des lettres patentes la constituant en corporation. Elle comptait alors 180 membres.*

\* \* \*

M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales, a collaboré à une édition spéciale du "Christian Science Monitor", sur le Canada; le numéro, qui porte la date du 18 avril 1926, est une vaste compilation illustrée de renseignements abondants et précis, et M. Morin, sous le titre, "Survival of French in America seen in province of Quebec", en sous titre "Population now 60,000 in 1759; today it is more than 3,000,000 and represents a loyal, cultured group" parle, en anglais et en français, du "Miracle" canadien-français. Nous extrayons ce qui suit :

*"En 1759, 60,000 Canadiens français étaient groupés autour de Québec, Trois-Rivières et Montréal, y compris les colons épars le long des rives du Saint-Laurent et de ses affluents. Les 60,000 sont devenus une population de plus de 3,000,000 dans tout le Canada, et en outre 1,750,000 sont devenus citoyens des Etats-Unis. La population française, répandue sur ce continent, est donc aujourd'hui plus de cinquante fois plus grande..."*

*Après la chute de Québec, les colons français décidèrent qu'il fallait vivre, continuer et se multiplier. Ils avaient des idéals à soutenir, des traditions, une culture, une langue et une foi qu'ils chérissaient et dont ils se constituaient les gardiens. Ils acceptèrent fidèlement le nouveau régime et se mirent à cultiver leurs fermes; ils prospérèrent et se multiplièrent..."*

*La Province de Québec est une des premières et des mieux gouvernées des provinces du Dominion. Son crédit n'est inférieur à celui d'aucune des autres provinces, car ses obligations se vendent à un chiffre plus élevé que celles des autres provinces, et même elles sont au niveau de celles du Dominion lui-même."*

Nos félicitations à M. Morin à qui nous offrons, pour compléter ses pensées que, paraît-il, le "Christian Science

Monitor" aurait quelque peu mutilées, l'hospitalité du Terroir.

\* \* \*

Extrait des minutes d'une séance des directeurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, tenue à Québec, le samedi 24 avril 1926 :

"Proposé par M. Damase Potvin, secrétaire-archiviste; secondé par M. Georges Morisset, directeur, et résolu à l'unanimité :

Que la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec félicite chaleureusement l'honorable Premier Ministre de la province de Québec de l'attitude énergique qu'il a prise contre l'insolence des producteurs de films américains envers notre province ;

Qu'elle est heureuse de lui offrir son entier appui en faveur du mouvement qui tend à promouvoir l'industrie des films canadiens."

\* \* \*

Notre vice-président sénior, Monsieur Raoul Dionne, qui se distingue si remarquablement depuis quelques années dans l'art musical, surtout comme directeur de cette excellente chorale paroissiale qu'est celle de St-Dominique, à Québec, a fait récemment une causerie à l'occasion d'un dîner hebdomadaire du Club Rotary. Il a parlé du développement de la musique dans les villes canadiennes.

*"C'est Toronto, a-t-il dit, qui possède la plus merveilleuse organisation chorale du monde." Le chœur Mendelssohn, qui fait la joie des amateurs de musique de la Ville-Reine, a contribué grandement à faire connaître Toronto à l'étranger. "A Québec", poursuivit le conférencier, "la Société Symphonique occupe une place très large dans le monde musical. Inclignons-nous devant son dévoué fondateur, M. Joseph Vézina, à qui l'on élèvera bientôt, je l'espère, le monument qu'il mérite."*

Monsieur Dionne exprime l'opinion qu'on n'encourage pas, comme on devrait le faire, les talents nombreux que nous avons.

*"Le gouvernement provincial a alloué, il est vrai, certains montants à votre Académie de Musique, mais c'est insuffisant, car les prix d'Europe ne profitent qu'à quelques individus. Il faudrait instruire le peuple, enseigner aux jeunes les beaux chants du terroir. Quel magnifique résultat ne pourrions-nous tirer d'un enseignement semblable ! Je ne crois pas qu'il existe une seule ville américaine qui n'ait pas ses chœurs d'enfants. Ce serait à mon sens le moyen le plus sûr, le plus pratique et le plus apprécié de développer l'amour de la musique qui est le plus grand des arts."*